

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

À toute personne partie prenante à l'assurance emprunteur dans les compagnies d'assurances, dans les banques et chez les courtiers, dans les domaines de la commercialisation, de la souscription, de la sélection des risques.

Pour obtenir quoi ?

Mise en profondeur sur les aspects calculatoires de l'assurance emprunteur (tarification, provisionnement, Solvabilité II).

Quels objectifs pédagogiques ?

Gérer un produit d'assurance emprunteur quelle qu'en soit la forme (produits bancaires, en délégation...) en particulier les relations client-banque-courtier-assureur notamment à la souscription.

Maîtriser l'environnement juridique et déterminer en fonction de son évolution les points de vigilance du produit et de sa gestion.

Motiver les personnes en contact avec l'emprunteur en leur présentant les faits saillants de l'assurance, par exemple, les éléments justifiant son caractère obligatoire.

Quelles méthodes mobilisées ?

En illustrant l'apport théorique par l'étude de produits existants, de leur environnement bancaire, d'exemples issus de l'expérience des formateurs. L'ensemble étant mis en perspective dans un environnement juridique, voire politique très évolutif.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qu'allez-vous apprendre ?

Tarification

- Les bases techniques (taux, tables de prévoyance, lois de rachat...)
- Les principes de tarification
- Exemple sous Excel (risque décès)

Provisionnement

- Typologie des provisions/classification comptables
 - Provisions pour sinistres à payer
 - Provisions mathématiques des rentes
 - Provision pour risques croissants
- Provisionnement dans les comptes sociaux
- Provisions sous Solvabilité II
 - Provisions Best estimate
 - Marge de risque

ORSA

- Rappels sur l'ORSA
- Modélisation des risques (décès, arrêt de travail)
- Projections stochastiques d'un portefeuille
- Distribution des risques
- Détermination du besoin global de solvabilité
- Écart avec la formule standard

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable ou d'une calculatrice pour les travaux pratiques.

Qui anime cette formation ?

Jérôme SANDER,

Actuaire certifié, et travaille dans le monde l'assurance depuis plus de 30 ans. Spécialiste des méthodes calculatoires, il est l'auteur de l'ouvrage 'Calculs Actuariels sous Access' (Economica), et du 'Guide pratique de l'ORSA' (L'Argus de l'assurance).



La formation en pratique...

Quand et où ?

15 décembre 2025

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20 %, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète.

Réduction de 15% sur la 2^{ème} inscription en cas d'inscription simultanée à la formation « Appréhender les grands principes et les bases de l'assurance emprunteur – Jour 1 » du 17 novembre 2025.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bonne pédagogie, disponibilité et pertinence des réponses des formateurs. Simplification du contenu et illustration par des exemples concrets. »

OB, Actuaire qualifiée – CNP ASSURANCES

« Très bonne formation et organisation adaptée à la situation actuelle ! »

CP, Responsable d'études d'actuariat – GENERALI VIE

« Document adapté, exercice en lien avec le sujet, anecdote intéressante qui constitue une vraie plus-value. »

QB, Actuaire associé – GIE ACM

« Bon déroulé, les difficultés sont bien planifiées tout au long de la formation. Formateurs expérimentés et très sympathiques. »

MF, Chargé d'études actuarielles – LA BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE

« Contenu clair. Cas pratique permettant une bonne compréhension. »

JM, Chargée d'analyse statistique – MAAF VIE